



L'école municipale

des sports enfants

4-14 ans

Automne sports

du 22 au 26 octobre

Stages sportifs

2018
2019

www.saintmartindheres.fr

Stages sportifs

du 22 au 26 octobre

NOUVELLE TARIFICATION (M = Martinérois - NM = non Martinérois)

Stage 5 jours natation 25 € / M et 75 € / NM

Stage 5 jours autres activités 15 € / M et 50 € / NM

ATTENTION : ne sont pas prioritaires, pour les stages **natation** ou **escalade** proposés dans ce programme, les enfants qui sont déjà inscrits à l'année à l'EMS natation ou escalade du mercredi. Toutefois, ils peuvent s'inscrire sur une liste d'attente.

Pour les 4/5 ans

de 9 h 45 à 11 h

ÉVEIL CORPOREL

salle Joliot-Curie

de 11 h à 12 h 15

ÉVEIL CORPOREL

salle Joliot-Curie

de 13 h 45 à 15 h

INITIATION ESCALADE

gymnase Jean-Pierre Boy

de 15 h à 16 h 15

INITIATION ESCALADE

gymnase Jean-Pierre Boy

Pour les 6/8 ans

de 9 h 45 à 11 h

NATATION

piscine du domaine universitaire

de 11 h à 12 h 15

NATATION

piscine du domaine universitaire

de 9 h 45 à 12 h

YOGA

gymnase Benoît Frachon

GYMNASTIQUE SPORTIVE

gymnase Henri-Maurice

ESCALADE

gymnase Colette Besson

de 13 h 45 à 16 h

CIRQUE

gymnase Henri-Maurice

GYMNASTIQUE SPORTIVE

gymnase Auguste Delaune

ESCALADE

gymnase Colette Besson

Pour les 9/14 ans

de 9 h 45 à 11 h

NATATION

piscine du domaine universitaire

de 11 h à 12 h 15

NATATION

piscine du domaine universitaire

de 9 h 45 à 12 h

ROLLER

gymnase Paul Langevin

VÉLO

gymnase Voltaire

de 13 h 45 à 16 h

ESCALADE

gymnase Colette Besson

TIR À L'ARC

gymnase Jean-Pierre Boy

TENNIS DE TABLE - BADMINTON

gymnase Voltaire

YOGA

gymnase Benoît Frachon

GYMNASTIQUE SPORTIVE

gymnase Auguste Delaune

Remplir le formulaire ci-dessous et se présenter au service des activités physiques et sportives avec **un moyen de paiement** (espèce, chèque, chéquier jeunes du Conseil départemental Isère, coupons sports).

Je soussigné(e)

Qualité : père mère tuteur

NOM (majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone(s) :

Je déclare

Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M.

Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :

Lien de parenté :

NOM (majuscules) :

Prénom :

Téléphone(s) :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) :

Prénom :

Adresse (si différente) :

Date de naissance :

Établissement scolaire fréquenté en 2018/2019 :

Problèmes de santé :

Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire : oui non

Je l'autorise

À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de l'EMS Automne sports 2018.

Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indications médicales pour les activités choisies.

Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extrascolaires.

J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.

J'autorise mon enfant à rentrer seul.

> Pour l'inscription d'un enfant n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisé dans la commune, veuillez-vous munir :

- d'une photo d'identité de l'enfant

- d'un justificatif de domicile

- de la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant

- du livret de famille

À Saint-Martin-d'Hères, le.....

Signature du(des) parent(s) :

J'inscris mon enfant

Nom (majuscules) :

Prénom :

et je coche la (ou les) case(s) correspondant au choix de mon enfant :

Stages à la demi-journée - Du 22 au 26 octobre

Pour les 4/5 ans

Éveil corporel de 9 h 45 à 11 h salle Joliot-Curie

Éveil corporel de 11 h à 12 h 15 salle Joliot-Curie

Initiation escalade de 13 h 45 à 15 h gymnase Jean-Pierre Boy

Initiation escalade de 15 h à 16 h 15 gymnase Jean-Pierre Boy

Pour les 6/8 ans

Natation de 9 h 45 à 11 h piscine du domaine universitaire

Natation de 11 h à 12 h 15 piscine du domaine universitaire

Escalade de 9 h 45 à 12 h gymnase Colette Besson

Yoga de 9 h 45 à 12 h gymnase Benoît Frachon

Gymnastique sportive de 9 h 45 à 12 h gymnase Henri-Maurice

Escalade de 13 h 45 à 16 h gymnase Colette Besson

Cirque de 13 h 45 à 16 h gymnase Henri-Maurice

Gymnastique sportive de 13 h 45 à 16 h gymnase Auguste Delaune

Pour les 8/14 ans

Natation de 9 h 45 à 11 h piscine du domaine universitaire

Natation de 11 h à 12 h 15 piscine du domaine universitaire

Roller de 9 h 45 à 12 h gymnase Paul Langevin

Vélo de 9 h 45 à 12 h gymnase Voltaire

Escalade de 13 h 45 à 16 h gymnase Colette Besson

Tir à l'arc de 13 h 45 à 16 h gymnase Jean-Pierre Boy

Tennis de table - Badminton de 13 h 45 à 16 h gymnase Voltaire

Yoga de 13 h 45 à 16 h gymnase Benoît Frachon

Gymnastique sportive de 13 h 45 à 16 h gymnase Auguste Delaune

Automne sports

Les dates

Semaine du 22 au 26 octobre (5 jours)

Pour qui ?

Les enfants de 4 à 14 ans

Quand ?

Accueil dans les gymnases aux heures indiquées et début des activités sportives 15 minutes après.

Le coût ?

NOUVEAU

Stage natation 5 jours : 25 € M et 75 € NM

Stage 5 jours autres activités : 15 € M et 50 € NM

(M = Martinérois - NM = Non Martinérois)

Les thèmes

Natation, gymnastique sportive, cirque, roller, vélo, tennis de table - badminton, escalade, tir à l'arc, yoga, éveil corporel.

Renseignements

- > Après des éducateurs sportifs des groupes scolaires.
- > Sur saintmartindheres.fr

Inscriptions

> Du mercredi 3 octobre au vendredi 12 octobre

Au service des activités physiques et sportives, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.

Tél. 04 56 58 92 88 ou 04 56 58 32 76

Horaires : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Mercredi 3 octobre : de 8 h à 17 h

Fermé le mardi 9 octobre matin.

L'enfant reste sous la responsabilité de la ville pendant toute la durée de la séance sportive.

Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de venir le chercher ou qui ont mandaté une personne de leur choix. La ville n'assure plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.